

L'an deux mille quinze, le 2 Février à 20 h 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET,

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	FUMEY Françoise	THEVENOT Marie-Christine
AIROLDI Michel	GIACOMINI Sébastien	VARCHON Daniel
BELOT François	RACLE Olivier	
DENISOT Stéphanie	RICLOUX Benoît	
Etaient absents excusés		
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	CUSINATO Françoise	MOULIN Cyril
NALLET Sylvie	a donné procuration à	BARTHELET Catherine
POUZOL Michel	a donné procuration à	VARCHON Daniel

Monsieur Daniel VARCHON a été désigné comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 h 30

Délibérations

1 – Bail – Chemin rural « les Fournées »

Le 7 Novembre 2012, la commune a signé avec l'EARL JEANGUYOT un bail pour le chemin rural situé aux Fournées.

Suite à la reprise de l'EARL JEANGUYOT, le 1^{er} Janvier 2015, par le GAEC du chêne bénit, il convient de revoir ce bail.

Madame Le Maire propose de louer ce chemin au GAEC du chêne bénit aux conditions actuelles.

- Début de la location : 1^{er} Janvier 2015
- Surface louée : 390 m x 3 m
- montant de la location : 12 € 85
- durée de la location : 9 ans
- actualisation : annuelle selon le taux d'évolution fixé par arrêté préfectoral

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de louer le chemin rural situé aux Fournées aux conditions définies ci-dessus, et autorise Madame Le Maire à signer le bail nécessaire à cette location.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0

2 – Bail – Une partie du terrain communal « les Planches »

Le 9 Novembre 2011, la commune a signé avec Béatrice JEANGUYOT de PELOUSEY un bail pour un terrain situé aux Planches.

Suite au changement de situation de Béatrice JEANGUYOT, cette dernière souhaite ne plus louer ce terrain.

Madame Le Maire propose de le louer à Monsieur Roland JOUFFROY de PELOUSEY aux conditions actuelles.

- Début de la location : 1^{er} Janvier 2015
- Surface louée : 168.10 ares
- montant de la location : 192 € 55
- durée de la location : 9 ans
- actualisation : annuelle selon le taux d'évolution fixé par arrêté préfectoral

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de louer une partie du terrain situé aux Planches aux conditions définies ci-dessus, et autorise Madame Le Maire à signer le bail nécessaire à cette location.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0

3 – Administration du Droit des Sols – Mutualisation des services

Suite à la présentation par Madame Le Maire de la création d'un service mutualisé d'agglomération pour l'administration du droit des sols, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à renvoyer le coupon d'intention d'adhésion :

- au service incluant la mission de base
- au service commun incluant :
 - Les déclarations préalables
 - Les permis de construire maison individuelle
 - Les permis de construire à enjeux
 - Les permis d'aménager

Les conventions à signer avec le Grand Besançon seront présentées au prochain conseil communautaire de février, pour une approbation par la commune en mars.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0

4 – Loyer logement communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas réviser en 2015 le loyer du logement communal et confirme sa volonté d'appliquer le tarif suivant pour le logement communal sis 10 grande rue (tarif inchangé) :

- Loyer mensuel 550 €
- Avance mensuelle sur charges 100 €

Vote	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0

5 – Tarif assainissement

Considérant les travaux engagés pour le service assainissement en fonctionnement et ceux prévus en investissement dans les années à venir,

Considérant que les tarifs sont inchangés depuis 2004,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite appliquer les tarifs suivants à compter de la facturation couvrant la période de mars à septembre 2015 :

- o Redevance – prix du m³ d'eau 0 € 77 *inchangé*
- o Taxe fixe par foyer 25 € 00 *augmentation d'un euro*
- o Participation pour l'Assainissement Collectif : *inchangé*

Constructions nouvelles au 1^{er} Juillet 2012	
Par logement	1 000.00 €
Par logement supplémentaire raccordé	600.00 €
Constructions existantes au 1^{er} Juillet 2012	
Par logement	600.00 €

Vote	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0

6 – Subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal attribue pour l'année 2015 les subventions suivantes aux associations locales :

Associations		Montant
Harmonie	Pouilley les vignes	305.00 €
ALE	Pelousey	2 500.00 €
APE	Pelousey	1 600.00 €
Anciens Combattants	Audeux	55.00 €
Club des Vignottes	Pelousey	610.00 €
Prévention Routière	Besançon	50.00 €
Souvenir Français	Mazerolles	50.00 €
Etoile - section foot	Pouilley les vignes	1 000.00 €
Etoile - section hand	Pouilley les vignes	400.00 €
Les Restos du Cœur	Besançon	100.00 €
Comité de jumelage	Pelousey	1 000.00 €
Secours populaire	Besançon	100.00 €
ACCA	Pelousey	110.00 €
TOTAL		7 880.00 €

Vote	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0

7 – Tarif droit de place

Suite à la nouvelle programmation des marchés de producteurs locaux proposée par le comité consultatif festivités, Madame Le Maire propose de revoir le tarif des droits de place et propose d'appliquer un forfait par jour de présence, avec un montant différent selon les mètres linéaires utilisés et propose les tarifs suivants :

- o Inférieur ou égal à 3 ml : 10 €
- o Au delà de 3 ml : 20 €

L'encaissement se fera à la réservation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ces nouveaux tarifs applicables à compter de 2015.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	12	0	0

Informations diverses

Mme Catherine Barthelet informe :

- L'association du Souvenirs Français nous prévient du changement de sa présidence. Il est convenu de contacter le nouvel exécutif pour organiser un temps « d'inauguration » de la restauration des tombes de soldats, au printemps.
- Défenseur des Droits : cette association a pour but est de préserver les usagers dans leurs relations avec les services publics. Les coordonnées seront diffusées dans le prochain TU et sur le site.
- Développement 25 – Agence économique du Doubs présente son programme d'ateliers pour la création d'entreprise ; Information disponible en mairie.
- AFIP de Bourgogne Franche-Comté : des réunions d'information sur la création d'entreprise agricole sont prévues à Besançon de mars à mai. Information disponible en mairie.
- SPA de Franche-Comté : le projet de création de refuge est toujours envisagé mais non commencé. Le conseil municipal subventionne avec la SPA puisque la commune ne dispose pas de fourrière.
- Rdv annuel avec CEGELEC, prestataire de maintenance de l'éclairage public : point sur l'année écoulée (moins d'interventions en curatif car davantage de travail en préventif) et sur les besoins urgents : plusieurs armoires ne sont pas aux normes, voir même sont dangereuses. Le prestataire proposera des devis qui seront étudiés dans le cadre de la commission finances.
- Comité Consultatif Finances et Rdv avec « le Crédit Agricole » : le comité a commencé la préparation du budget 2015 et a souhaité voir s'il était possible de réaménager le prêt le plus récent. Après étude, il apparaît que le seul gain sera le remboursement mensuel au lieu de trimestriel.
- Tous les opérateurs de téléphonie ont été contactés pour étudier avec eux une amélioration du réseau. A suivre...
- Assemblée Générale AEP étoile de Pouilley, rien de particulier cette année.
- Assemblée Générale Anciens Combattants : départ du président Mr Marcel Vuillemin qui sera remplacé par Mr FARENC-BERRE.
- Le Comité Consultatif Festivité a acté l'organisation de deux marchés pour l'année prochaine les 9 mai et 12 décembre et la création d'un « forum des associations » en septembre.
- Le Comité Consultatif Fleuriessement s'est réuni et a validé une organisation nouvelle comme un suivi par secteur, une mise en pot chez le pépiniériste et la volonté de restaurer ou aménager de nouveaux emplacements : le calvaire et les entrées de village par exemple...
- Retour sur les vœux : il est décidé d'alterner entre le samedi matin et le vendredi soir, de prévoir une intervention plus courte... Encore merci au Comité Consultatif jeunes citoyens.
- Distribution des colis : il n'en reste plus que 2, tout s'est bien passé : un bon accueil et un temps d'échange intéressant pour tous.
- Une nouvelle association pour le village : Compagnie Cabaret Folie Folly's qui regroupe une petite troupe de danseuses, dont 2 pelouséennes. Elles présenteront leur spectacle en avril à la salle St Martin.
- Réunion Assainissement : un bilan a été présenté pour toutes les communes du secteur. En ce qui nous concerne, le conseil est d'être vigilant quant à la pérennité des bétons des bassins et de veiller à un entretien régulier.

AGENDA :

1) Agenda des élus :

- Tous les mercredis : Comité Consultatif Urbanisme de 17h à 19h – Mairie
- Tous les lundis : Municipalité – 20h
- Mercredi 4 Février à 20 h – Comité consultatif Bois
- Mercredi 4 Février à 20 h – Groupe pilote « rythmes scolaires »
- Samedi 7 Février à 10 h – Commission des impôts
- Lundi 9 Février à 17 h 30 – Commission Marché A Procédure Adaptée
- Dimanches 22 et 29 Mars – Tenue des bureaux de vote

2) Évènements futurs :

- Vendredi 6 février – Tarot ACCA
- Samedi 14 Mars - Carnaval de l'APE
- Samedi 14 Mars – Soirée MEDIEV'ALE déguisée
- Samedi 21, Dimanche 22, Vendredi 27 et Samedi 28 Mars – Théâtre des POULOIZEAUX

Prochains conseils municipaux :

- Lundi 2 mars 2015 : présentation des budgets primitifs
- Lundi 23 mars 2015 : vote des budgets primitifs

Fin de la séance : 23 h 00